**Demande de subvention 2014/2015 pour**

**les « Rallyes et Jeux mathématiques » CIJM, IREM et APMEP**

La subvention Cap’maths 2012/2013 a permis la réalisation effective d’extensions qui ont été proposées par les IREM de Lyon, Clermont-Ferrand, Poitiers, La Réunion, Paris, Rouen, Dijon et Toulouse. Cette subvention est en cours de paiement et devrait permettre aux rallyes en question de réinjecter la somme dans leur rallye 2013/2014.

Une subvention a également été accordée par Cap’maths pour les rallyes 2013/2014. Les divers événements liés à ces rallyes sont en cours de réalisation. A priori, les rallyes concernés sont les Rallyes du Val d’Oise, de La Réunion, de Haute Normandie, de Bretagne, de Franche Comté (et Transalpin), de Limoges, de Clermont-Ferrand, de Lille, de Toulouse, de Caen, de Dijon, de Lyon, d’Orléans, de Nouvelle Calédonie, de Sarthe, de Poitou-Charentes et de Picardie (voir la demande corrigée du 19 mars 2014).

La subvention attribuée par Cap’maths sera affectée en priorité à ces Rallyes mais sans fermer la porte à des demandes qui remonteraient encore à nouveau (une somme de 7000 euros est provisionnée).

La subvention 2013/2014 sera également affectée au fonctionnement de la nouvelle Commission Inter-IREM Pop’Math (popularisation des mathématiques), à la réalisation d’un site spécifique aux rallyes (la commission inter IREM « Pop’Math » y réfléchit) et enfin à la future brochure Panoramath 6 réalisée par le CIJM.

Un circuit a été mis en place pour que les demandes de subventions soient traitées au mieux : les demandes de subventions des Rallyes seront transmises avant le 15 juillet au secrétariat de l’IREM de Paris, à Martine Lamy en un seul courrier électronique sous forme d’un répertoire zippé intitulé : Rallye de xxxx, dans lequel sera donné un RIB de l’organisme bénéficiaire de la subvention, un état de coût (fichier Excel sur le modèle fourni par Cap’maths) ainsi que les justificatifs scannés correspondants à chacune des lignes du tableau Excel. Un courrier en ce sens à tous les Rallyes sera fait courant juin. Le comité de pilotage des Rallyes, mis en place entre le CIJM, l’ADIREM et l’APMEP, se réunira ensuite en septembre ou octobre afin de faire le point sur les dossiers reçus et organisera la répartition de la dotation Cap’maths 2013/2014.

Il a été convenu que les demandes concernent des frais de déplacements, la restauration, les frais de fonctionnement du Rallye, les achats de lots. Il a été aussi convenu que les heures rectorales ou DGESCO versées à des enseignants s’impliquant dans la bonne marche des rallyes pouvaient être valorisées.

Cette nouvelle demande pour 2014/2015 s’inscrit dans une démarche de continuité de l’action de fédération de tous les Rallyes entreprise cette année. Etant donné qu’on ne peut encore considérer que cette action est routinière et qu’elle a permis de porter tous ses fruits, un cofinancement à hauteur de 50% est à nouveau demandé à Cap’maths pour les actions qui seront effectuée en 2014/2015.

Les actions qui seront entreprises sont en continuité avec celles valorisées cette année :

* Améliorer les dispositifs existants
* Accompagner des extensions vers d’autres types d’élèves
* Accompagner le développement géographique (y compris étranger), c’est-à-dire de contribuer à l’augmentation de lots nécessaires ou l’augmentation de frais de transports pour le déplacement des élèves participants
* Financement du fonctionnement de la C2I Pop’Math et en particulier d’un colloque sur la popularisation des mathématiques, organisé par la C2I et qui aura lieu à Toulouse du 3 au 6 juin 2015.
* Aide à des publications, notamment la brochure Panoramath.

Comme en 2014/2015, une somme de 34000 euros est demandée pour une dépense estimée à 68000 euros.

Pour le CIJM, Marie José Pestel et Martine Janvier

Pour l’APMEP, Jean Fromentin et Françoise Bertrand

Pour l’ADIREM, Fabrice Vandebrouck et Patrick Frétigné